

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2024.00116**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/03/2024

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002321
Commission	<b>Santé - Solidarité - Handicap - Séniors</b>		
Direction en charge	Santé Publique		
Objet	Exposition Cancers - Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Etienne, la Cité du Design et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

**Présents**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Pouvoirs**

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**Absents-Excusés**

M. Gilles ARTIGUES

**Secrétaire de séance**

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela, elle prend des mesures contribuant à l'environnement de santé. La santé est affaire de long terme, nécessitant la mobilisation de nombreux paramètres concourant à sa réalisation. Bien que la santé relève de la compétence première de l'Etat, pour

développer des projets de vie aussi bien territoriaux qu'individuels, la Ville de Saint-Etienne actionne les leviers dont elle dispose en termes de prévention.

La Ville de Saint-Etienne a engagé son plan Cancer décliné en treize fiches actions.

L'un des enjeux de ce plan Cancer est de sensibiliser et toucher tous les publics, en leur permettant notamment de comprendre les leviers d'actions favorables à leur santé. La Ville accueille ainsi depuis le 10 février jusqu'au 13 juillet 2024 au sein de la Cité du design l'exposition « Cancers » de la Cité des sciences et de l'industrie, réalisée en partenariat scientifique avec l'Institut National du cancer (Inca) et en collaboration avec l'Institut national de la santé et de la recherche (INSERM), tout en développant une programmation annexe avec son réseau associatif et institutionnel.

Afin d'accueillir l'exposition Cancers à la Cité du design, ont été passées, en 2023, entre la Ville de Saint-Etienne et la Cité du design, une convention de partenariat qui a fait l'objet d'un avenant et une convention de mandat de vente de billets.

### ■ **Motivation et opportunité**

Au regard de l'intérêt scientifique de l'exposition « Cancers », l'Ecole Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Lumière Lyon II se sont regroupés, pour le compte du laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR), afin de faire une étude sur les Expériences et les Représentations Symboliques des cancers et de la Fin de vie à partir de l'exposition Cancers qui était alors présenté à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.

L'ENS de Lyon, qui a reçu mandat du CNRS et de l'Université Lyon II pour agir en leur nom et pour leur compte, s'est rapproché de la Ville afin de proposer de continuer cette étude sur le public de l'exposition « Cancers » actuellement à la Cité du design.

Cette étude articule de manière inédite la description de la socialisation publique des témoignages opérée par l'exposition et l'attestation de leur réception par les protagonistes mêmes (patients, soignants, proches et aidants). Elle portera sur les savoirs et les idées reçues, les croyances et les tabous que l'exposition interroge, en prêtant attention à la diversité des perspectives prises en compte : les discours et les objets qu'elle met en scène, les formes d'adresse qu'elle instaure, les appropriations qu'elle suscite (en tant que patient, soignant, aidant, proche, etc.). Il s'agira de saisir la dimension rhétorique des énoncés produits, des formes de médiations choisies et créées pour « faire passer » un discours particulièrement sensible.

### ■ **Contenu**

Afin de formaliser cet accord, il est nécessaire de prendre une convention de partenariat tripartite qui définit les conditions et modalités de ce partenariat.

La convention à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne, l'EPCC Cité du design et l'ENS Lyon a pour objet de définir les conditions de la collaboration pour la réalisation du projet d'étude ainsi que les règles de confidentialité, de propriété, d'utilisation et d'exploitation des résultats issus de cette étude.

En effet, cette étude est fondée sur des interviews, enregistrements et captations audiovisuelles de toutes personnes (visiteurs ou autres), présentes dans l'Exposition réalisée dans le respect des droits de la personnalité et notamment du droit à l'image des publics interrogés avec une autorisation de leur part.

Cette convention de partenariat est sans incidence financière.

### ■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Etienne

## ■ Point financier

### TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>00.00 €</b>		<b>00.00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne, l'EPCC Cité du design et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier ainsi que tous les actes afférents.

## ■ Décision

### Proposition adoptée

57 voix pour.

M. Marc CHASSAUBENE ne prend pas part au vote.

Pour Extrait,  
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE